

Cette force unifiante, non seulement l'A. C. J. C. la développe entre ses membres, mais entre les groupes canadiens-français catholiques.

Il était vraiment consolant de constater, à la lecture du rapport du secrétaire, le souci continu du Comité central de l'Association et de ses comités régionaux de travailler au groupement des jeunes catholiques du pays. C'est, d'un côté, l'Acadie; c'est, de l'autre, la Nouvelle-Angleterre; ce sont aussi les groupements paroissiaux de jeunes, avec lesquels vivent les membres de l'A. C. J. C.

Si l'Association de la Jeunesse catholique réussit dans son œuvre de formation, elle réussit également dans son travail de groupement et d'union. Et sa force d'union lui vient incontestablement de son attachement à l'Eglise, qu'elle se plaît à reconnaître pour son seul guide: c'est la déclaration que faisait, à la clôture du congrès, le président de l'Association, le vaillant Dr Baril.

Voilà, il semble, ce qui s'appelle une société catholique ordonnée et disciplinée! Voilà bien une force croissante et unifiante pour le salut de notre race et de notre religion.

Or, tout cela se constate, tout cela se sent, au congrès, et c'est, en même temps que pour les congressistes eux-mêmes, une force intense, un spectacle très réconfortant pour ceux qui les voient à l'œuvre.

Que le Ciel continue donc de bénir, dans ses chefs, dans ses membres et dans ses œuvres, cette belle Association de la Jeunesse catholique.

ANDRÉ LEROY.

---